

INTÉGRATION PAYSAGÈRE

En 2020, Boralex a sollicité la Chaire Paysage et Énergie de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles pour mener une réflexion sur les divers patrimoines de l'Allier et le grand éolien.

Cette étude, livrée au printemps 2021, a permis de mettre en lumière les forces des paysages de l'Allier ainsi que ses évolutions à travers le temps et surtout sa capacité à accueillir l'éolien. La Chaire Paysage et Énergie s'est particulièrement intéressée au site de Chazemais en identifiant ses particularités et son identité paysagère.



Crédits : Noémie Lagès, "Comment être le bienvenu ? Quel process dans le projet éolien ? Recommandations pour une cohérence avec le paysage"

Les esquisses ci-dessus présentées sont directement issues de cette étude. Des éléments de cette étude seront consultables sur la page du projet éolien des Brandes sur le site internet de Boralex, rubrique «Nos sites et projets».

Inauguration du parcours pédagogique sur le Plateau de Savernat

Réalisé en partenariat avec l'office de tourisme Vallée Coeur de France, Boralex a inauguré en Octobre 2020 le «Parcours des Vents». Cette randonnée pédagogique, publique et accessible à tous, autour du parc éolien du Plateau de Savernat met en avant les énergies renouvelables et la protection de la biodiversité autour du parc éolien par l'installation de panneaux en bois le long du parcours.



BORALEX — UN SAVOIR-FAIRE NATIONAL

DÉVELOPPEMENT - CONSTRUCTION - EXPLOITATION



63 PARCS ÉOLIENS



2 PARCS SOLAIRES

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE

1038 MW

1^{ER} PRODUCTEUR INDÉPENDANT ÉOLIEN TERRESTRE DE FRANCE

Implantation au plus près des sites : Blendecques (62), Lille (59), Abbeville (80), Cambrai (59), Paris (75), Haute-Goulaine (44), Ménétreols-sous-Vatan (36), Verrières (10), Gannat (03), Lyon (69), Chaspuzac (43), Marseille (13), Avignonnet-Lauragais (31) et Bordeaux (33).

229 Employé(e)s

EN RÉGION AURA



5 Parcs éoliens en exploitation



1 parc solaire en construction



1 agence à Lyon (69)
2 centres de maintenance : Gannat (03) et Chaspuzac (43)

PUISSANCE INSTALLÉE

127 MW

~80 salarié(e)s...

... en charge de :
Développement de projets EnR,
Construction et exploitation de sites,
Fonctions supports et administratives.

À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions sur le projet éolien ou souhaitez recevoir les prochains numéros de ce Journal de l'Éolien directement par email ? Nous vous invitons à nous envoyer un email en précisant votre demande accompagnée du nom du projet et de vos coordonnées à l'adresse suivante :

samy.essabar@boralex.com



Boralex S.A.S.
ZA des clos durs,
Rue des noyers
03118 Gannat

www.boralex.com
@boralexfr

Photos non contractuelles
Publication : © Boralex SAS

BORALEX

Le Journal de l'Éolien

JUIN 2021 - NUMÉRO 4



PROJET ÉOLIEN DES BRANDES

L'énergie du vent est devenue un véritable enjeu national pour assurer à la fois une alternative aux ressources fossiles, notre indépendance énergétique et une diversification de nos sources d'énergies, tout en limitant nos émissions de polluants et la production de déchets dangereux.

Chez Boralex, nous pensons que ce contexte est une formidable opportunité offerte à tous les territoires pour créer, dans l'élan de la transition énergétique, une dynamique positive et source de retombées locales. Pionniers des énergies renouvelables, nous concevons, construisons et exploitons des parcs de production d'électricité décentralisés.

Boralex étudie depuis plusieurs années une zone propice au développement éolien sur la commune de Chazemais. Boralex souhaite que ce quatrième numéro du Journal de l'éolien suscite votre curiosité et commence à clarifier les questions que vous vous posez. Dans ce journal, nous reviendrons notamment sur les diverses avancées du projet éolien. Nous évoquerons également la campagne d'information à venir avec l'organisation d'un dialogue direct avec les riverains et, si les conditions sanitaires le permettent, d'une visite du parc éolien voisin (Plateau de Savernat) en compagnie de nos équipes techniques.

Ce journal est issu d'une démarche volontaire de Boralex qui souhaite communiquer et informer les populations concernées par le projet en toute transparence et objectivité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne lecture.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le projet éolien s'inscrit dans une logique de développement territorial. Les résultats des différentes études menées sur le secteur d'implantation de la commune de Chazemais ont permis de définir un projet d'implantation de cinq éoliennes.

C'est grâce à la superposition des sensibilités environnementales, techniques et paysagères issues des études menées précédemment, ainsi qu'aux échanges avec les acteurs du territoire et les administrations, que ce schéma a pu être établi. Comme le montre la cartographie située en bas de votre journal, les cinq éoliennes sont situées sur des terrains de la commune de Chazemais.

Cette implantation offre le meilleur compromis tant sur les aspects paysagers, environnementaux que techniques. Sur ces thématiques, des principes majeurs ont été pris en compte suite aux résultats des études. En voici les principaux éléments :

Sur le plan paysager :

- ✓ Respect des lignes de forces paysagères identifiées par les bureaux d'études avec une implantation privilégiée dans la direction Sud-Ouest / Nord-Est ;
- ✓ Éloignement des habitations ; l'éolienne la plus proche du centre bourg est à près de 2 km ;
- ✓ Alignement de la ligne Nord des éoliennes par rapport à la Chapelle Sainte Agathe afin de réduire l'emprise visuelle depuis ce patrimoine.

Sur le plan environnemental :

- ✓ Évitement de toute la zone Sud-Ouest du site pour protéger les espèces d'oiseaux nichant sur cette partie du site ;
- ✓ Évitement des zones boisées du site ;
- ✓ Mesures pour la protection des chauves-souris.

Sur le plan technique :

- ✓ L'utilisation des chemins existants a été favorisée autant que possible afin de limiter la création d'accès ;
- ✓ Raccordement électrique entièrement enterré ;
- ✓ Nombre réduit d'éoliennes pour optimiser leur rendement.

CAMPAGNE D'INFORMATION

Après une année 2020 ralentie par la crise sanitaire, Boralex met en place une campagne d'information afin d'informer largement les riverains sur l'état d'avancement du projet. Elle comprend plusieurs étapes dont :

- // La distribution du présent Journal de l'éolien à partir du **7 juin 2021**.
- // Un dialogue direct avec les riverains du **14 au 25 juin 2021**. Cette action, menée par la société eXplain vise à renseigner la population, recueillir des avis sur le projet et vous sonder sur la mise en place d'une offre électrique locale issue du parc éolien.
- // La mise en place d'une page web du projet sur le site internet de Boralex (www.boralex.com). Elle recensera les informations clés du projet à date. Mise en ligne prévue **courant juin 2021**.

Venez visiter le parc éolien du Plateau de Savernat avec nos équipes !

Boralex propose aux riverains de Chazemais une visite* de son parc éolien du Plateau de Savernat (Communes de Quinssaines, Saint-Martinien et Lamais) au cours de l'été 2021. C'est l'occasion de rencontrer nos équipes techniques et de découvrir l'envers du décor d'un parc éolien en exploitation.

Pour vous inscrire il suffit d'envoyer vos noms et prénoms à :

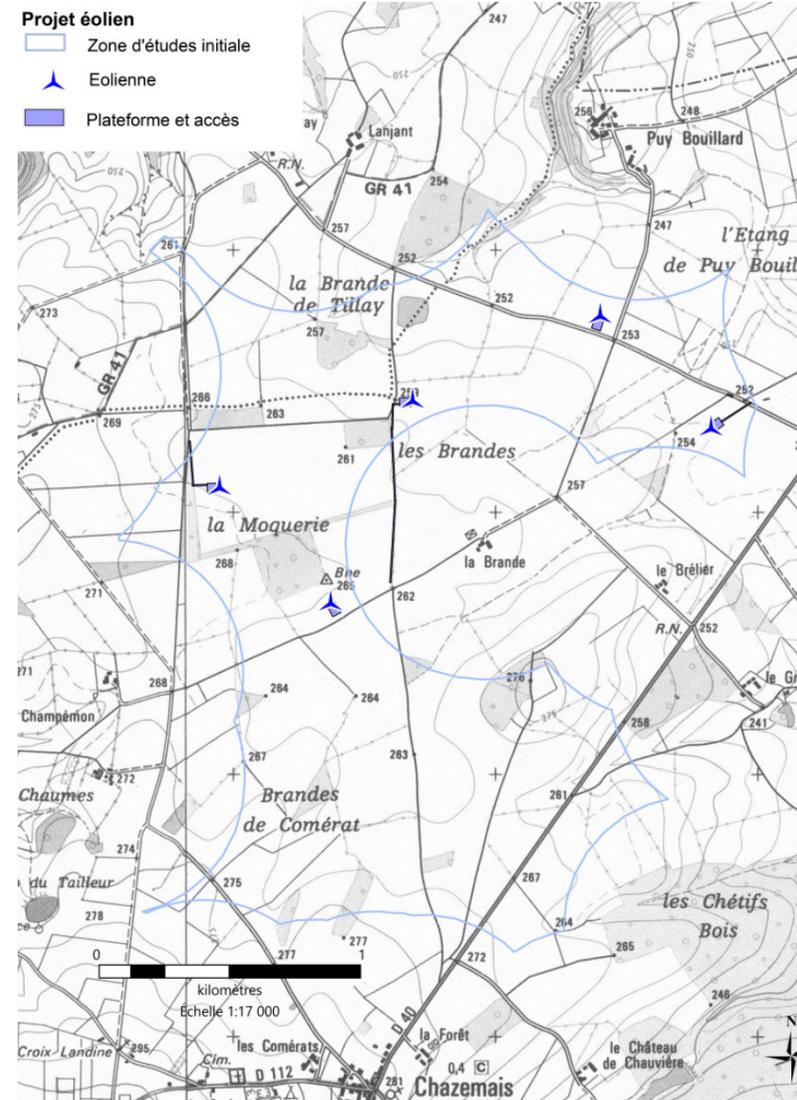
samy.essabar@boralex.com

Plus d'informations sur l'organisation et les modalités d'inscriptions vous seront transmises par retour d'email.

*Sous réserves des conditions sanitaires. Cette visite s'effectuera dans un respect strict des gestes barrières et des règles mises en place.

Le parc éolien du Plateau de Savernat

Mis en service en 2016, ce parc est constitué de 8 éoliennes de 2 MW qui permettent de couvrir la consommation électrique annuelle d'environ 8 000 foyers.



Ci-dessus : cartographie d'implantation du projet éolien

HISTORIQUE DU PROJET

- 2017 Premiers contacts avec la commune et les services de l'État sur la faisabilité d'un projet éolien sur la zone de Chazemais ; Obtention d'une délibération favorable du Conseil Municipal pour un lancement d'études de faisabilité.
- De 2018 à 2019 Etudes techniques et environnementales ; Démarche territoriale auprès des riverains et phase d'information du grand public (Permanence d'information et Journaux de l'éolien 1 à 3) ; Echanges périodiques et points d'étapes avec la municipalité.
- 2020 Pause du projet pendant la crise sanitaire et le confinement, puis reprise des contacts avec la municipalité et du travail sur la conception du projet.
- 2021 Dernières études techniques pour la finalisation de l'étude d'impact et du dossier administratif (Trimestre 2) ; Journal de l'éolien N°4 et dialogue direct avec les riverains (Trimestre 2) ; Dépôt de la demande d'autorisation en préfecture et début de la période d'instruction des dossiers par les services de l'État (Trimestre 3) ;
- 2022 Instruction par les services de l'État et enquête publique.
- Horizon 2026 Mise en service potentielle du parc éolien.

LE PROJET EN CHIFFRES

5 de 4 à 5 MW

Production électrique : environ 45 GWh/an

Produira l'équivalent de la consommation électrique d'environ 12 500 foyers/an (chauffage inclus)

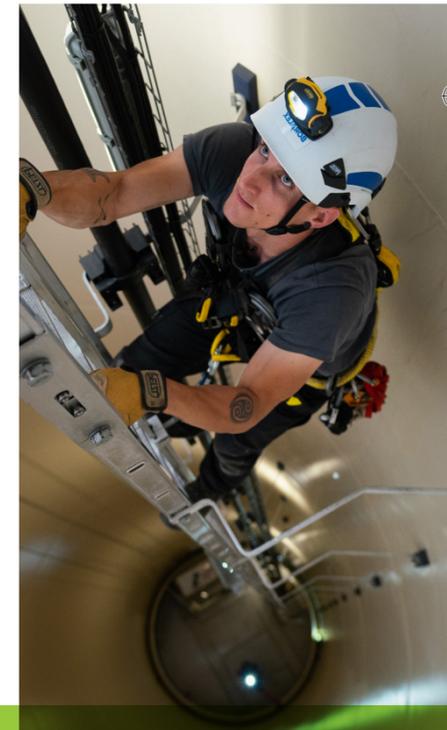
Hauteur des éoliennes : Nacelle à environ 125m

Retombées fiscales attendues :

- Commune : - 45 000€/an
- EPCI : - 95 000€/an
- Département : - 48 000€/an

Retombées locales supplémentaires : Revenus fonciers et indemnités à l'utilisation des terrains et des accès.

Possibilités de retombées pour les riverains (voir encart ci-après)



Accompagner le territoire

En plus d'être ouverte à l'investissement et au financement participatif et puisque l'énergie renouvelable n'est pas qu'une affaire de production, Boralex aide les territoires qui l'accompagnent à mettre en place une offre d'électricité privilégiée pour ses habitants grâce à des partenariats allant au-delà des énergies renouvelables.

- // Faire appel à un fournisseur d'électricité verte partenaire de Boralex sur le projet ;
- // Permettre une réduction sur la facture d'électricité des habitants de la commune et des alentours.